



Projet Pastoral

« Dieu donne mission à ses anges de te garder sur
tous tes chemins. »

Ps 90, 11



Le projet pastoral de notre établissement est indissociable du projet éducatif. En effet, la prise en compte de la dimension spirituelle de l'homme est partie intégrante de toute éducation à la liberté et de tout éveil authentique de l'intelligence et de la responsabilité humaines. Dans cette perspective, le projet éducatif que nous portons prend en compte l'identité catholique de notre établissement, qui est au centre de notre vision éducative dans le respect de chaque jeune et l'accueil de tous.

Le collège Notre-Dame des Anges prend à cœur sa mission de proposer le message de l'Évangile aux élèves, dans le respect des consciences et en tenant compte de l'évolution de chacun.

Ce projet a pour but de présenter les différents acteurs de la vie pastorale de l'établissement ainsi que la mise en œuvre concrète de la dimension pastorale de l'éducation telle que nous l'envisageons.

I. Accompagner les jeunes : l'équipe éducative

L'animation pastorale est assurée par les chefs d'établissements, les aumôniers et la communauté éducative dans son intégralité. Par sa présence éducative et son enseignement, tout adulte présent dans l'établissement prend part à la vie pastorale de l'établissement et assume cette identité chrétienne.

La mission éducative est confiée par l'Église à des personnes et à des communautés éducatives, au sein d'une Église locale diocésaine.¹

Tous les membres de la communauté éducative connaissent les fondements et reconnaissent les visées de l'engagement éducatif de l'école catholique. Ils sont conjointement et librement associés au même projet éducatif.²

L'équipe s'organise de la façon suivante :

- Le chef d'établissement a la charge de la mission pastorale confiée par l'évêque.
- Les aumôniers sont envoyés par l'évêque. L'aumônier principal de l'établissement est membre du conseil de direction.
- La communauté éducative dans son ensemble est impliquée dans le projet pastoral.

¹ Statuts de l'Enseignement Catholique, §26.

² Statuts de l'Enseignement Catholique, §34.



- Des adultes de l'établissement (enseignants, vie scolaire, personnel OGEC, ...) prennent en charge l'enseignement de la culture chrétienne en 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}.
- Un enseignant supervise le projet pastoral en classe de 3^{ème} (projet de service, cf. ci-dessous).

II. Transmettre une culture chrétienne commune à tous nos élèves

Tout élève inscrit au collège s'engage dans un esprit d'ouverture à approfondir ses connaissances quant à la question religieuse, et plus particulièrement à la vie et la culture chrétiennes.

- o De la 6^{ème} à la 4^{ème}, une heure d'enseignement pastoral (« culture chrétienne) est dispensée aux élèves. Elle n'est pas facultative. Cette heure poursuit un double objectif : transmettre les bases de notre culture chrétienne aux élèves et les inciter à une réflexion et un échange approfondis sur les grands thèmes de la vie humaine (le pardon, l'amitié, le bien & le mal, les grandes figures de l'histoire des hommes, ...).
- o Certains temps forts sont partagés avec tous les élèves (célébrations de rentrée, de Noël, de Pâques et de fin d'année). Tous n'y prient pas mais tous y sont présents, signe de leur participation active à la vie de l'établissement.
- o En début d'année, l'aumônier de l'établissement organise, en lien avec les professeurs principaux, une journée d'intégration pour chaque niveau. Le but de cette journée est de contribuer à la bonne ambiance de la classe en permettant aux élèves de vivre une journée inhabituelle, avec une dimension spirituelle et une dimension culturelle.
- o Pour chaque projet qui sort du cadre habituel de l'enseignement (voyages scolaires, sorties, ...) et dans la mesure du possible, on veille à ce que la dimension pastorale soit prise en compte.

III. Approfondir sa foi

Si la culture chrétienne est transmise à tous, la proposition plus précise de nourrir sa foi et de vivre une vie chrétienne au collège est proposée à ceux qui en expriment le désir. Ainsi, tout élève qui le souhaite peut :



- o Vivre sa préparation à un sacrement chrétien : baptême, première communion et/ou confirmation.
- o L'aumônier est disponible pour ceux qui voudraient vivre le sacrement de Réconciliation ou pour ceux, parents et élèves, qui souhaitent le rencontrer.
- o Profiter de l'oratoire du collège, ouvert chaque jour, pour prier et faire l'expérience de la vie intérieure.
- o Participer à un temps d'aumônerie en fonction des propositions faites en début d'année.
- o S'associer aux propositions diocésaines à destination des jeunes, relayées par l'établissement.

IV. Éducation au sens des autres et au service

La dimension chrétienne d'un établissement ne se résume pas à au soin apporté à la vie spirituelle. Il est fondamental que tous comprennent que la foi se concrétise dans le service du prochain et l'attention aux autres.

Dans cette perspective, le projet pastoral est spécifique pour la classe de 3^{ème} : ils n'y reçoivent pas d'enseignement de culture chrétienne hebdomadaire. Il leur est demandé, dès le début de l'année, de s'engager auprès d'une association pour y faire l'expérience du service. Un dossier est donné à cet effet, pour qu'une convention soit signée entre l'établissement et l'association. Les jeunes devront y rendre au moins 35h de service dans l'année, l'équivalent d'une heure hebdomadaire.

D'autres actions solidaires sont mises en place à l'échelle de l'établissement (banque alimentaire, collectes, bol de riz, devoir de mémoire, ...).

Nous souhaitons ainsi transmettre aux jeunes le sens du don de soi : valeur essentielle du message évangélique, il renforce la dynamique de la vie collective où chacun a sa place, son rôle, ses devoirs et ses droits.

Par l'ensemble de ce qui la constitue, l'école catholique est au service de la dignité humaine et de la cohésion de la société. Elle contribue largement « à humaniser toujours plus la famille des hommes et son histoire ».³

L'école catholique est ainsi une invitation permanente, adressée à ses acteurs et à la société entière, à vivre dans la vérité de l'amour.⁴

³ Statuts de l'Enseignement Catholique, §42.

⁴ Statuts de l'Enseignement Catholique, §43.

Notre Dame des Anges, Vierge Marie,
Vous avez offert la lumière au monde en nous donnant Jésus, le
Fils de Dieu.

Vous qui êtes notre mère,
Donnez-nous la joie de construire de grandes et belles amitiés,
et de découvrir l'amitié de Dieu.

Aidez-nous à persévérer dans notre travail quotidien,

Donnez-nous la force dans les difficultés.

Et guidez notre marche en présence des anges
sur le chemin de la vie éternelle,

Amen.